

Image not found or type unknown



## non reponse aux courriers du notaire

Par **insulaoya**, le **04/01/2010** à **14:02**

bonjour,

nous sommes 10 frères et soeurs concernés par la succession de notre mère veuve décédée il y a un an. L'un de mes frères refusent de répondre aux différents courriers du notaire pour la signature des documents concernant cette succession.

Quel recours peut avoir le notaire pour obliger ce frère à répondre. Chaque part d'héritage est de l'ordre de quelques centaines d'euros.

merci de votre réponse